



Liste de contrôle pour les médecins de famille

Remarque préalable :

La combinaison d'anticorps « casirivimab / imdevimab » n'a pas reçu d'autorisation pour le traitement de patients atteints du COVID-19. Pour le moment, « casirivimab / imdevimab » peut uniquement être utilisée chez des patients **qui ont une infection confirmée au SARS-CoV-2 avec des symptômes légers à modérés et qui présentent un risque accru d'évolution sévère. La thérapie consiste en une perfusion unique de 30 minutes, suivie d'une heure en observation.**

Conditions pour le traitement :

- Le patient répond aux critères des recommandations pour l'utilisation des thérapies par anticorps monoclonaux par la Société Suisse d'Infectiologie et le groupe de soins cliniques de la Swiss National COVID-19 Science Task Force (**voir document la liste des critères**)

Autres confirmations :

- Le patient a été informé de la possibilité d'une thérapie par anticorps monoclonaux
- Le patient a été orienté vers le centre/hôpital le plus proche dans le canton et un rendez-vous a été fixé dans les meilleurs délais
- Le patient dispose du numéro de contact du centre
- Le patient a été informé des mesures de protection en vigueur (masque chirurgical, désinfection des mains, éviter les transports publics) sur le trajet vers le centre/l'hôpital